



LA CÔTE DE BEAUTÉ À LA BELLE ÉPOQUE

*Racontée
par
Augustine*

*Visite guidée privée
de 2 à 20 personnes*



*D'avril
à septembre*

SAINT PALAIS SUR MER

"A bord du tramway qui m'emmène du quartier du Parc au casino de la Grande Côte, je suis invitée à effectuer une halte au Bureau, des amis m'y attendent. Leurs chalets, cottages et castels bordent la petite conche. J'ai hâte de découvrir les petites histoires de cette cité balnéaire".



Les prémisses et le développement urbain de la station balnéaire par quartier

3 visites guidées privées pédestres - 3 circuits

Circuit 1 : Corniche de Nauzan (départ et fin : Plage de Nauzan)

Circuit 2 : Quartier des Pierrières (départ et fin : Place de l'Océan)

Circuit 3 : Quartier du Concié (départ et fin : Chapelle des aviateurs)

En français - 2 à 2.5 kilomètres environ suivant le circuit choisi

Equipements à prévoir :

Une tenue vestimentaire confortable et adaptée au bord de mer et aux conditions météorologiques (coupe-vent, tenue imperméable, casquette/chapeau) est fortement recommandée.

Le port de chaussures fermées (type basket ou chaussures de randonnée) est fortement conseillé.

Pour éviter toute déshydratation, nous vous invitons à prendre de l'eau avec vous dans une gourde.

La visite guidée n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

La formule comprend :

les services et les commentaires d'un guide conférencier pour une prestation de guidage de 2h sous forme de visite guidée privée. Tarif unique de 2 à 20 personnes.

La formule ne comprend pas :

- le transport ;
- le stationnement de votre véhicule pendant la durée de votre visite guidée ;
- les extras personnels, les dépenses d'ordre personnel.

Prix HT - TVA non applicable, art. 293B du CGI

195,00€

Les prix sont établis sur la base des taux de TVA et taxes en vigueur au moment de l'offre ou des avenants. En cas de modification des charges imposée par les pouvoirs publics, les variations en résultant seront répercutées sur le prix TTC. Dans le cas de modifications des charges imposées par voie législative ou réglementaire, qui auraient une incidence sur le coût d'exécution de la prestation, les dépenses ou économies en résultant dans les débours de l'entrepreneur et qui ne seraient pas prises en compte par la formule de variation de prix, sont ajoutées au moment du règlement ou en sont défaillées sur production de justifications.

Modalités de réservation : devis & CGV signés et versementacompte 50% (chèque, virement) à la réservation. Règlement du solde sur place - chèque, espèces, CB, virement

**LES VISITES GUIDEES DE JESSIKA – JESSIKA CHARLES
GUIDE CONFÉRENCIÈRE – CARTE PROFESSIONNELLE GC 12.17.004.P**

13 chemin des Mésanges 17420 ST PALAIS SUR MER - Tel : 07 45 09 14 65

contact@lesvisitesguideesdejessika.com - www.lesvisitesguideesdejessika.com